

Rennes, le 18 février 2011

Gaëlle Abily
Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne
En charge de l'égalité des droits et de l'innovation sociale

Monsieur Luc Chatel
Ministre de l'Éducation
De la Jeunesse et de la Vie associative
110, rue de Grenelle
75 007 Paris

N.Réf. : GA/CD18022011

Mail : gaelle.abily@region-bretagne.fr

Objet : *situation du CNED*

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous interpellier sur la situation du CNED qui est très préoccupante.

En effet, cet outil de service public se voit extrêmement fragilisé par les politiques que mène votre ministère : fermetures de sites, réduction des effectifs, transformation du CNED en EPIC, augmentation des tarifs des formations, etc.

Cette approche n'aura qu'une conséquence : la dégradation des missions de service public du CNED qui affectera directement les usagers qui, pour la plupart, sont déjà dans une situation difficile voire précaire.

En effet, deux tiers des inscrits au CNED sont des adultes en reconversion professionnelle, des demandeurs d'emploi, des femmes au foyer,...

L'Éducation, la Formation ne peuvent être assujetties à une approche purement comptable.

Le CNED, seul outil d'enseignement à distance public, est reconnu par tous pour la qualité des missions qu'il remplit.

Il permet de rendre effectif le droit à une formation de qualité pour tous et toutes.

Dans un contexte d'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois, la pérennité des missions de service public du CNED s'avère d'autant plus essentielle.

Aussi, Monsieur le Ministre, je vous demande de renoncer à toutes fermetures de sites, de maintenir le statut d'EPA du CNED, et de cesser toutes suppressions d'emploi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Gaëlle Abily
Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne
En charge de l'égalité des droits et de l'innovation sociale

